PACA
Axe 2 : STRATEGIE, MANAGEMENT ET ORGANISATION

Module n°1 : Formation des Maîtres d'apprentissage [SELTZER COMPETENCES]

Contexte

Le « tutorat » concerne tous les dispositifs d’alternance, qui combinent des périodes en organisme de formation et des périodes en établissement/entreprise :

- Les stages des formations professionnalisantes
- Le contrat d’apprentissage
- La Pro-A, promotion ou reconversion par l’alternance
- Le contrat de professionnalisation Devenir tuteur ou maître d’apprentissage = entrer dans une relation gagnant-gagnant

Objectifs

- Préparer aux fonctions de maître d’apprentissage
- Accueillir et faciliter l’intégration du tutoré / alternant / apprenti
- Accompagner le développement des apprentissages et l’autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l’évaluation des apprentissages
- Valider la certification de tuteur maître d’apprentissage

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anfh.fr

Programme

2 jours, intersession, 2 jours

JOUR 1 : Introduction, accueil et intégration du tutoré

- Réglementation
- Théories de l’apprentissage
- Approche par compétences

- Caractéristiques de la fonction de tuteur/maître d’apprentissage
- Préparation de l’arrivée du tutoré
- Accueil du tutoré, apprendre à le connaître
- Facilitation de son intégration

JOUR 2 :

- **Accompagner le développement des apprentissages et l’autonomie professionnelle**
- Suivi du parcours avec le centre de formation
- Organisation du parcours au sein de l'établissement / l’entreprise
- Accompagnement du tutoré dans son parcours d’apprentissage
- **Participer à la transmission des savoir-faire et à l’évaluation des apprentissages**
- Situations de travail pour développer l’apprentissage
- Accompagnement de la réflexion du tutoré sur ses activités professionnelles et d’apprentissages
- Formalisation de ses pratiques
- Evaluation des acquis des apprentissages en situation de travail
- **Le tutorat, un enrichissement commun**
- Prise de recul, remise en question
- Renouvellement des savoirs
- Amélioration et réadaptation de ses propre méthodes

JOUR 3 :

- Identification des éléments clés de son parcours professionnel et personnel afin de les mettre à profit dans l’élaboration de la partie « Profil du candidat » dans le dossier de certification
- Description de situations professionnelles afin d’en identifier les différents éléments de compétences mis en œuvre dans ces situations précises

JOUR 4 :

- Mise en avant de ses compétences professionnelles de maître d’apprentissage, au travers d’une analyse fine et appropriée des savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés lors de ces situations

Public
Tout personnel relevant de la FPH, accueillant ou étant amené à accueillir un apprenti.

Exercice
2025

Code de formation
2.01

Nature
AFR

Organisé par
SELTZER COMPETENCES / CADRES EN MISSION / HETIS

Durée
28 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences